

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION DE DÉMOLITION

IMMEUBLE : 15 489, boulevard Gouin Ouest

Lot : 1 843 926

AVIS est, par les présentes, donné que, conformément aux dispositions du règlement régissant la démolition d'immeubles (CA28 0019), le comité de démolition de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève a reçu une demande de certificat d'autorisation de démolition pour le bâtiment situé au 15 489, boulevard Gouin Ouest, lot numéro 1 843 926.

Le Comité de démolition statuera sur cette demande de certificat d'autorisation lors d'une séance publique qui se tiendra le **lundi 19 février 2017 à 19h30 au 490, montée de l'Église** à l'Île-Bizard.

Toute personne qui veut s'opposer à la délivrance de ce certificat d'autorisation de démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication de cet avis public ou, à défaut, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné faire connaître, par écrit, son opposition motivée au secrétaire d'arrondissement au 350, montée de l'Église, L'Île-Bizard.

**DONNÉ à Montréal,
Arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève,
ce septième jour du mois de février deux mille dix-huit.**

La secrétaire d'arrondissement substitut,
Mme Edwige Noza